



Strasbourg, le 22 novembre 2024

CDL-PL-OJ(2024)004ann
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

141^e SESSION PLENIERE
VENISE
Scuola Grande di San Giovanni Evangelista
Vendredi 6 décembre 2024 (9:30-18:00)
Samedi 7 décembre 2024 (9:30-12:30)

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

Vendredi 6 décembre 2024

| | |
|-------------|--|
| 09:30-11:00 | <i>Adoption de l'ordre du jour Communications Coopération Echanges de vues</i> |
|-------------|--|

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Communication de la Présidente

La Présidente présentera ses activités récentes ([CDL\(2024\)043](#)).

3. Communication du Bureau élargi

La Commission sera informée des discussions tenues lors de la réunion du Bureau élargi du 5 décembre 2024.

4. Communication du Secrétariat

La Secrétaire de la Commission fournira des informations sur la session.

5. Coopération avec le Comité des Ministres

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres, la Commission tiendra un échange de vues avec Mme Heike Thiele, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire, Représentante Permanente de l'Allemagne auprès du Conseil de l'Europe, et M. Sandy Moss, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant Permanent du Royaume-Uni.

6. Coopération avec l'Assemblée parlementaire

(voir point ci-dessous le samedi matin)

7. Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Thibaut Guignard, Président de la Commission de suivi, sur sa coopération avec le Congrès.

8. Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques (5 décembre 2024)

Le président du Conseil informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion du 5 décembre 2024.

Le projet d'avis final sur les éventuelles solutions législatives pour la conduite des futures procédures électorales en Haïti ; le mémoire *amicus curiae* pour la Cour européenne des Droits de l'Homme en l'affaire *Staderini et autres c. Italie* sur la stabilité du droit électoral et certaines caractéristiques d'un système électoral mixte, le projet de déclaration interprétative du Code de bonne conduite en matière électoral sur les technologies numériques et l'intelligence artificielle et le projet de rapport sur les observateurs électoraux en tant que défenseurs des droits humains sont traités aux points 15, 19, 21 et 20.

[Lien vers l'ordre du jour annoté](#)

9. Échange de vues avec la Regione del Veneto

La Commission est invitée à un échange de vues avec M. Luca Zaia, Président de la Regione del Veneto.

10. Échange de vues avec le procureur général du Royaume-Uni

La Commission est invitée à procéder à un échange de vues avec le très honorable Lord Hermer KC, procureur général du Royaume-Uni, sur les réponses démocratiques possibles aux défis actuels de l'État de droit.

11. Échange de vues avec le Secrétaire Général de l'Organisation des États américains

La Commission est invitée à procéder à un échange de vues avec M. Luis Almagro, Secrétaire Général de l'Organisation des États américains, sur l'évolution de la situation dans les Amériques et la coopération avec la Commission.

12. Développements constitutionnels et électoraux récents en République de Moldova

La Commission est invitée à procéder à un échange de vues avec un représentant de la Présidente de la République de Moldova sur les développements constitutionnels et les récentes élections présidentielles en République de Moldova.

13. Missions d'observation électorale

La Commission sera informée de la participation de la Commission de Venise, comme conseillère juridique, aux missions d'observation électorale de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe :

- République de Moldova, élections présidentielles et référendum constitutionnel, 20 octobre 2024 et 3 novembre 2024 ;
- Géorgie, élections parlementaires, 26 octobre 2024;
- Bulgarie, élections parlementaires anticipées, 27 octobre 2024.

11:00-11:30

Pause-café

11:30-13:00

Discussion et adoption des avis concernant des Etats

14. Albanie

Avis concernant la mise en œuvre des décisions de la Cour constitutionnelle par le Parlement albanais.

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec un représentant de l'Albanie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2024\)041](#)) (PG/LG/msc), concernant la mise en œuvre des décisions de la Cour constitutionnelle par le Parlement albanais, rédigé sur la base des commentaires de M. Dimitrov, M. Kuijer et Mme Scântei. Cette demande d'avis a été présentée par la présidente du Parlement de l'Albanie le 13 septembre 2024. Les sous-commissions sur la justice constitutionnelle, les institutions démocratiques et l'Amérique latine examineront cette question lors de leur réunion conjointe du 5 décembre 2024.

15. Haïti

Projet d'avis final sur les éventuelles solutions législatives pour la conduite des futures procédures électorales

Suite à l'adoption de l'avis intérimaire sur les solutions législatives possibles pour la conduite des futures procédures électorales en Haïti ([CDL-AD\(2024\)017](#)) (SGM/PG/ew), la Commission est invitée à procéder à un échange de vues avec des représentants de Haïti et de l'Organisation des États Américains et d'examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis final ([CDL\(2024\)049](#)) (SGM/PG/ew) sur les solutions législatives possibles pour la conduite des futurs processus électoraux en Haïti, élaboré sur la base des commentaires de M. Frendo, M. Holmøyvik, M. Séners, M. Vilanova Trias et Mme Janine Otálora Malassis (experte, ancien membre suppléant, Mexique). Cette demande d'avis a été présentée par le secrétaire général de l'Organisation des États Américains le 4 mars 2024. Les sous-commissions sur la justice constitutionnelle, les institutions démocratiques et l'Amérique latine examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 5 décembre 2024. Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 5 décembre 2024.

13:00-14:30

Déjeuner

14:30-15:45

Discussion et adoption des avis concernant des Etats

16. Pologne

Projet d'avis sur les projets d'amendements constitutionnels concernant le Tribunal constitutionnel et deux lois relatives au Tribunal constitutionnel

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec un représentant de la Pologne et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2024\)039](#)) (TvD/TP/es), sur les projets d'amendements constitutionnels concernant le Tribunal constitutionnel et deux lois relatives au Tribunal constitutionnel de Pologne ([CDL-REF\(2024\)036](#), [CDL-REF\(2024\)037rev](#)) et [CDL-REF\(2024\)038rev](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Frendo, M. Grabenwarter, Mme Nussberger, M. Séners et Mr. Kaarlo Tuori (président honoraire, expert). Cette demande d'avis a été présentée par le ministre de la Justice le 3 septembre 2024. Les sous-commissions sur la justice constitutionnelle, les institutions démocratiques et l'Amérique latine examineront cette question lors de leur réunion conjointe du 5 décembre 2024.

17. Serbie

Projet d'avis sur le projet de loi sur l'Académie judiciaire et les projets d'amendements à la loi sur les juges et à la loi sur le ministère public

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec un représentant de la Serbie et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2024\)042](#)) (TP/ARP/mg), sur le projet de loi sur l'Académie judiciaire et les projets d'amendements à la loi sur les juges et à la loi sur le ministère public de Serbie ([CDL-REF\(2024\)041](#), [CDL-REF\(2024\)042](#) et [CDL-REF\(2024\)043](#)), rédigé sur la base des commentaires de Mme Kiener, Mme Suchocka (présidente honoraire, experte) et M. Kaarlo Tuori (président honoraire, expert). Cette demande d'avis a été présentée par le ministre de la Justice le 12 septembre 2024. Les sous-commissions sur le pouvoir judiciaire et l'Etat de droit examineront cette question lors de leur réunion conjointe du 5 décembre 2024.

La préparation de cet avis s'inscrit dans le cadre du [Mécanisme de coordination des services d'experts \(ECM\)](#), qui fait partie du programme conjoint de l'Union européenne et du Conseil

de l'Europe "[Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye](#)" financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.

15:45-16:00

Pause-café

16:00-17:30

*Discussion et adoption des avis concernant des Etats
Etudes*

18. Türkiye

Projet d'avis sur la composition du Conseil des juges et des procureurs et la procédure d'élection de ses membres

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec un représentant de la Türkiye, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2024\)031](#)) (MS/NS/sd), sur la composition du Conseil des juges et des procureurs et la procédure d'élection de ses membres ([CDL-REF\(2024\)029](#) et [CDL-REF\(2024\)031](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Barrett, Mme Betetto, M. Gaspar et Mme Kiener. Cette demande d'avis a été présentée par la commission de suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le 18 avril 2024. Les sous-commissions sur le pouvoir judiciaire et l'Etat de droit examineront cette question lors de leur réunion conjointe du 5 décembre 2024.

19. Cour européenne des Droits de l'Homme

1. *Projet de mémoire amicus curiae en l'affaire Staderini et autres c. Italie sur la stabilité du droit électoral et certaines caractéristiques d'un système électoral mixte*

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de mémoire *amicus curiae* en l'affaire *Staderini et autres c. Italie* sur la stabilité du droit électoral et certaines caractéristiques d'un système électoral mixte ([CDL\(2024\)040](#)) (MJ/PG/mg), rédigé sur la base des commentaires de M. Kask, M. Langášek et Mme Pabel. Ce projet de mémoire *amicus curiae* a été demandé par la Cour européenne des Droits de l'Homme le 9 juillet 2024. Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet de mémoire *amicus curiae* lors de sa réunion du 5 décembre 2024.

2. *Projet de mémoire amicus curiae dans l'affaire Shevchuk c. Ukraine sur les normes relatives aux règles disciplinaires concernant les présidents et les juges des cours constitutionnelles*

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de mémoire *amicus curiae* ([CDL\(2024\)046](#)) (ML/TvD/as) dans l'affaire *Shevchuk c. Ukraine* sur les normes relatives aux règles disciplinaires concernant les présidents et les juges des cours constitutionnelles, rédigé sur la base des commentaires de M. Holmøyvik et de Mme Omeječ. Ce projet de mémoire *amicus curiae* a été demandé par la Cour européenne des Droits de l'Homme par lettre du 13 septembre 2024, reçue par la Commission de Venise le 24 octobre 2024. Les sous-commissions sur la justice constitutionnelle, les institutions démocratiques et l'Amérique latine examineront ce projet de mémoire *amicus curiae* lors de leur réunion conjointe du 5 décembre 2024.

20. Projet de rapport sur les observateurs électoraux en tant que défenseurs des droits humains

La Commission est invitée à adopter le projet de rapport ([CDL\(2024\)047](#)) (ARP/MJ/as) sur les observateurs électoraux en tant que défenseurs des droits humains, rédigé sur la base des commentaires de M. Kask, Mme Pabel, M. Vilanova Trias, M. Jan Erik Helgesen (expert, ancien membre, Norvège) et Mme Janine Otálora Massis (experte, ancien membre suppléant,

Mexique). Ce rapport a été demandé par le Secrétaire Général de l'Organisation des États américains le 4 mars 2024. Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet d'avis conjoint lors de sa réunion du 5 décembre 2024.

17:30-18:00

Diaporama 2024

19:30

Dîner à la Scuola Grande di San Giovanni Evangelista

Samedi 7 décembre 2024

9:30-10:30

*Discussion sur les rapports
Echange des vues*

21. Projet de déclaration interprétative du Code de bonne conduite en matière électorale sur les technologies numériques et l'intelligence artificielle

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de déclaration interprétative du Code de bonne conduite en matière électorale sur les technologies numériques et l'intelligence artificielle ([CDL\(2024\)048](#)) (ARP/MS/sm), rédigé sur la base des commentaires de M. Kask, Mme Kjerulf Thorgeirsdottir, M. Kuijter, M. Pinelli, M. Rafael Rubio (expert, ancien membre suppléant, Espagne) et M. José Luis Vargas Valdez (expert, ancien membre, Mexique). Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet de déclaration interprétative lors de sa réunion du 5 décembre 2024.

22. Projet de rapport sur une réglementation des logiciels espions conforme à l'État de droit et aux droits humains

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de rapport ([CDL\(2024\)050](#)) (DV/NS/tp) sur une réglementation des logiciels espions conforme à l'État de droit et aux droits humains (voir également le questionnaire ([CDL-PI\(2024\)014](#)) rédigé sur la base des commentaires de M. Cameron, M. Kaye, M. Ojanen, M. Otty et Mme Tamar Kaldani (experte)). Ce rapport a été demandé par l'ancien Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le 6 décembre 2023.

23. Association des anciens membres

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec les anciens membres de la Commission, en particulier sur la mise à jour de la liste des critères de l'État de droit ([CDL-AD\(2016\)007](#)).

| | |
|-------------|---|
| 10:30-10:45 | <i>Pause-café</i> |
| 10:45-12:30 | <i>Informations sur les développements constitutionnels dans les Etats observateurs</i> |
| | <i>Rapports des réunions des sous-commissions</i> |
| | <i>Informations sur les conférences et séminaires</i> |
| | <i>Echanges de vues avec l'Assemblée parlementaire</i> |
| | <i>Questions générales</i> |

24. Information sur les développements constitutionnels dans les pays observateurs

La Commission sera informée des développements constitutionnels au Japon.

25. Rapport de la réunion conjointe des sous-commissions sur la justice constitutionnelle, sur les institutions démocratiques et l'Amérique latine (5 décembre 2024)

Le Président de la réunion est invité à informer la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue le 5 décembre 2024.

[Lien vers l'ordre du jour annoté](#)

26. Rapport de la réunion conjointe des sous-commissions sur le pouvoir judiciaire et sur l'Etat de droit (5 décembre 2024)

Le Président de la réunion est invité à informer la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue le 5 décembre 2024.

[Lien vers l'ordre du jour annoté](#)

27. Informations sur les conférences et séminaires

La Commission sera informée des résultats et des conclusions des conférences et séminaires passés, ainsi que des conférences et séminaires à venir ([CDL\(2024\)051](#)).

6. Coopération avec l'Assemblée parlementaire

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Theodoros Rousopoulos, Président de l'Assemblée parlementaire, M. Sergiy Vlasenko, représentant de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et Mme Ingjerd Schou, représentante de l'Assemblée parlementaire, sur la coopération avec l'Assemblée. Le Comité présidentiel de l'Assemblée parlementaire et le Bureau de la Commission de Venise tiendront leur réunion habituelle, le samedi 7 décembre 2024, après la Session plénière.

Le projet d'avis sur la composition du Conseil des juges et des procureurs et la procédure d'élection de ses membres en Türkiye et le projet de rapport sur une réglementation des logiciels espions conforme à l'État de droit et aux droits humains entrent dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire (voir points 18 et 22).

28. Autres questions

29. Dates des prochaines sessions plénières

| | | |
|------------------|------------------|---------------------|
| 142 ^e | session plénière | 14-15 mars 2025 |
| 143 ^e | session plénière | 13-14 juin 2025 |
| 144 ^e | session plénière | 10-11 octobre 2025 |
| 145 ^e | session plénière | 12-13 décembre 2025 |

12:30-16:30 *Déjeuner de travail et réunion annuelle entre le Comité présidentiel de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et le Bureau élargi de la Commission de Venise*

Les réunions des sous-commissions ainsi que la réunion du Conseil des élections démocratiques auront lieu la veille des sessions plénières.